

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 35 (1906)

Heft: 8

Artikel: De l'interrogation et de sa valeur éducative [suite]

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1041092>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XXXV^e ANNÉE.

N 8^o.

15 AVRIL 1906.

Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : **3 fr.** — Pour l'étranger : **4 fr.** — Prix du numéro : **20 ct.**
Prix des annonces : **15 ct.** la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces
répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à **M. J. Dessibourg,**
Directeur de l'Ecole normale, Hauterive-Posieux.

Pour les annonces, écrire à **M. R. Chassot, Musée pédagogique, à Fribourg,** et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à *l'Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérrolles, Fribourg.*

SOMMAIRE : *De l'interrogation et de sa valeur éducative (suite.)* —
Bilan géographique de 1905 (suite.) — *Langue maternelle (suite.)* — *Gymnastique scolaire.* — *Ecriture droite ou penchée ?* — *Echo des conférences régionales de la Rive droite.* — *Historique de l'école de Villarimboud (suite et fin).* — *Bibliographie.* — *Chronique scolaire.* — *Avis.* — *Académie Sainte-Croix.*

De l'interrogation et de sa valeur éducative

(Suite.)

PARAGRAPHE CINQUIÈME

où l'on tire des précédentes observations quelques instructions profitables
sur la manière d'interroger.

La question est un jugement ou un raisonnement incomplets, que l'élève doit compléter. C'est en cette action de compléter le jugement ou le raisonnement que réside la valeur éducative de l'interrogation. D'où il suit que les questions qui sont des jugements ou des raisonnements complets auxquels l'élève n'a qu'à donner son respectueux assentiment par un *oui* ou par

un *non*, qui ne provoquent en aucune manière son activité personnelle, ne sont qu'un vain bruit qui agite l'air inutilement, ou, si l'on préfère une opinion plus indulgente, qu'une très défectueuse exposition. Qui n'a jamais entendu les propositions suivantes, ou de pareilles ? — Dieu n'est-il pas tout puissant ? — Oui, M. le régent. — Ne peut-il pas ressusciter un mort ? — Oui, M. le régent. — Il le peut, même s'il repose en terre depuis des années, que dis-je, depuis des siècles ? — Oui, M. le régent. — Il pourra donc nous ressusciter un jour, n'est-il pas vrai ? — Oui M. le régent. — Or, il nous a promis de nous ressusciter un jour, et nous devons croire à sa promesse. Y croyez-vous fermement ? — Oui, M. le régent. — D'ailleurs, la résurrection de la chair est un dogme que notre Mère, la Sainte Eglise, nous ordonne de croire sous peine d'être exclus de son sein. — Oui, M. le régent ! — A quoi bon cette litanie à laquelle l'enfant répond machinalement ? Pourquoi donc l'élève prendrait-il la peine de réfléchir et de travailler : le maître pense pour lui. Aussi bien, plusieurs, qui se félicitent d'avoir donné une excellente leçon, parce qu'ils la jugent sur la fatigue qu'ils en éprouvent, seraient-ils bien étonnés et confus s'ils pouvaient apercevoir, dans le cerveau de l'enfant, le peu de résultats qu'ils ont obtenu.

Au reste, il ne peut pas tolérer les réponses par *oui* et par *non*. La question est un jugement incomplet ; la réponse doit être un jugement complet. Or, le vêtement naturel du jugement complet, c'est la phrase, c'est la proposition complète. Il ne faut pas permettre aux écoliers d'indiquer simplement leur pensée ; ils doivent l'exprimer. Et si, au cours de ces divers paragraphes, je me suis permis d'enfreindre cette règle, c'est pour des raisons de brièveté et de schématisation qui ne sont pas de mise dans une classe. A jugements complets, propositions complètes ; à raisonnements complets, phrases complètes. Et le maître, le premier, questionnera en phrases complètes et correctes.

La question est un jugement ou un raisonnement incomplets que l'enfant doit compléter. Il faut qu'il construise ce jugement et qu'il édifie ce raisonnement. Ces deux opérations de l'esprit demandent un certain temps. Il est donc absurde d'exiger de l'élève qu'il réponde du tac au tac. En précipitant la réponse, le maître ne provoquera qu'une phrase étourdie, insensée. Il posera donc sa question bien lentement ; il la répètera au besoin ; il attendra quelques secondes avant de désigner l'élève qui doit y répondre ; il calmera l'impatience de telle main levée qui s'agit. Les exclamations énervées : Voyons, vous ne savez pas ? Ne vous ai-je pas répété cela cent fois ? Avançons !

Avançons ! ne servent de rien. La moindre sous-question ou la moindre simplification dans la manière de questionner fera bien mieux l'affaire de l'élève ; et le savoir ni l'éducation ne perdent rien à cette sage temporisation. Le jardinier ne presse pas ses arbres de produire des fleurs et des fruits ; il attend que soient venus le jour et l'heure, car il est un temps pour toute chose, un temps pour planter et un temps pour cueillir.

PARAGRAPHE SIXIÈME

où l'on se demande qui doit agir, sous l'aiguillon de la question socratique, de l'élève interrogé ou de la classe entière.

Du temps que j'étais écolier, un bon vieux professeur nous interrogeait en suivant fidèlement l'ordre alphabétique. Afin de mettre un peu de variété dans la monotonie de ses appels, il passait un nom, deux noms ; mais une fois l'ordre fixé, il le suivait avec une régularité mathématique. Dès qu'il avait désigné le second élève, nous savions qu'il allait être interrogé durant toute la leçon. Ceux qui se sentaient prédestinés à la fatale investigation de leur savoir se préparaient fiévreusement. Les autres, insoucieux, pouvaient voguer, bien loin de la salle froide et nue, bien loin des livres savants, dans ces régions enchantées que connaissent seuls ceux qui ont eu l'heur d'avoir, dans leur jeunesse, des maîtres ennuyeux.

De ce procédé de mon bon vieux professeur, on sourira. Mais procèdent-ils plus raisonnablement ces instituteurs qui appellent l'élève avant de poser la question ? Celui-ci se lèvera, écoute la question, y répond de son mieux. Entre temps, ses camarades se dispensent de toute attention, de toute réflexion ; ce n'est pas leur tour d'agir ; il sera bien temps de se creuser la tête lorsque le sort les désignera. La plupart ne se soucient même pas d'écouter la question. J'imagine que cette absurdité pédagogique a disparu du canton de Fribourg ; si elle existe encore, ce n'est plus qu'à titre de curiosité historique.

La classe entière doit travailler. La question doit être adressée à la classe entière ; la classe entière l'écoute, réfléchit, prépare la réponse en silence ; alors seulement le maître appelle l'élève qui doit proférer à haute et intelligible voix la réponse que balbutient tout bas toutes les petites lèvres roses et que proclament tous les yeux brillants du plaisir d'avoir trouvé.

Le maître, cependant, a besoin, pour savoir si la classe a travaillé, et dans quelle mesure, d'un critérium plus sûr et plus perceptible que la clarté rayonnante des yeux et que l'impatience frémissante des lèvres. Il faut qu'il sache si sa question a obtenu vraiment une réponse ou non, sans qu'il ait

besoin d'appeler inutilement une file d'élèves qui se lèvent, ne savent pas, s'asseyent, jusqu'à ce que le hasard lui ait fait découvrir un enfant qui dise enfin quelque chose. Il importe aussi qu'aucun garnement ne puisse tenir le colloque intérieur que voici : « Je me moque de la question du maître comme de ma première culotte. Si je ne suis pas interrogé, c'est bien ; or j'ai quinze chances sur seize de ne l'être pas. Si je suis interrogé, je dirai une sottise ou je ne dirai rien du tout, et dans les deux cas on passera au suivant. Donc, je n'ai pas à me fatiguer mon précieux cerveau. »

Le procédé qui permet une telle vérification est bien simple ; beaucoup l'emploient instinctivement ; il n'a rien de magique, ni d'immoral, ni même de nouveau ; il répond excellement au besoin de l'élève, si bien qu'il s'y soumet spontanément : la question posée, tous les élèves qui ont trouvé une réponse lèvent la main. Je dis tous les élèves qui ont quelque chose à répondre, et non pas seulement tel ou tel zélote, tel ou tel favori. Ils ne la lèveront pas tous à la fois. Les uns saisissent immédiatement le sens de la question et tendent immédiatement la main. D'autres ont un esprit plus discursif et plus lent ; ils ne la lèveront qu'au bout de quelques secondes. Aussi le maître se gardera-t-il d'interroger le premier élève qui s'annonce. Il attendra que la belle majorité de sa classe, disons les deux tiers, aient le doigt tendu ; car, en règle générale, ses questions doivent être à la portée de la moyenne de sa classe. Lorsque seulement le temps de la réflexion aura été jugé suffisant, comme aussi le nombre des mains levées, le maître désignera l'élève qui doit répondre. Ceux d'entre les écoliers qui trouveraient cette réponse fausse ou insuffisante tendraient encore une fois le doigt et, appelés à leur tour, la corrigeraient ou la complèteraient. Les trois ou quatre réponses obtenues de cette façon fourniront sûrement un quantum de notions suffisantes pour que l'instituteur puisse s'appuyer sur elles pour aller de l'avant.

Mais il y a des lourdeaux ou des paresseux qui ne lèveront jamais la main ? J'en arrive à leur traitement. Mais auparavant, qu'on me permette d'exposer un peu plus longuement les avantages et l'organisation du procédé de la main levée, ne fut-ce que pour faire contrepoids, par des remarques que j'ai la vanité de croire plus pratiques, à toute la métaphysique à laquelle je me suis laissé entraîner dans les paragraphes précédents.

(*A suivre.*)

L'homme se gouverne dans la vie beaucoup moins par ce qu'il sait que par ce qu'il croit.